

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2017

Rapport d'activité de la micro-crèche

Ce point est reporté au mois de septembre.

Répartition dérogatoire du FPIC

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal le Fond de péréquation des ressources intercommunale et communal (FPIC) instaure une péréquation horizontale visant à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Cette année, le montant qui revient à la Communauté de Communes est de 790 850 €.

Il est proposé une nouvelles répartition dérogatoire libre pour les communes du territoire. Le montant revenant à la commune de Duerne serait de 9 900€.

Le conseil municipal accepte cette répartition.

Redevance d'occupation du domaine public

Chaque année, la commune reçoit une redevance d'occupation du domaine public de la part de Orange et Enedis.

Cette année, cette redevance s'élève à 1 133,37€ pour Orange et à 200 € pour Enedis.

Lancement du marché de l'école

Le marché public pour le recrutement des entreprises en charges des travaux de l'école a été lancé le 6 juillet. Les entreprises ont jusqu'au 4 septembre 12h pour remettre leurs offres.

Malgré le retard qu'avait pris le maître d'œuvre pour fournir les pièces du marché, nous avons pu mettre en ligne le marché dans les temps.

Point sur le salon de coiffure

Le nouveau salon de coiffure va ouvrir en septembre.

La commune devrait signer l'acte d'achat prochainement. Les travaux de rafraîchissement du local doivent commencer fin juillet.

Point sur l'adressage des voies :

Ce point est reporté au mois de septembre

Nouvelle voie d'accès à l'école

Le département du Rhône a travaillé sur le projet de la commune de créer une nouvelle voie d'accès à l'école afin d'éviter les encombrements lors de l'arrivée des enfants à l'école ou de la sortie des classes. Le projet a été estimé à 120 000€.

Le conseil décide cependant de ne pas engager tout de suite le projet. En effet, il décide de lancer une réflexion d'ensemble avec le projet de nouveau quartier afin d'avoir quelque chose de cohérent.

L'étude sur ce nouveau quartier sera donc lancée à la rentrée de septembre.

Recensement des voiries communales

La communauté de Communes demande aux communes de recenser toutes les voiries communales et d'intérêt intercommunautaire. Le Maire demande à ce que la commission voirie se charge de ceci dès septembre. En effet, il faut établir cet inventaire avant le mois de novembre.

Ce sera l'occasion de recenser les chemins communaux et les chemins ruraux.

Points divers :

- Florence informe le conseil municipal que le réseau de bibliothèque se met en place. Les bibliothèques utilise désormais un nouveau logiciel qui leur permettent de mettre en commun leurs livres disponibles pour les usagers. Cela permettra ainsi aux lecteurs d'avoir

un plus grand choix de livres. Ce nouveau logiciel revient à moins de 1 000€ par communes et la maintenance sera moins onéreuse que l'ancien logiciel.

- Marie-Dominique informe le conseil qu'elle souhaite publier un encart dans l'Echo des courtines rappelant aux Duernois les bons gestes en matière de déchets.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 14 septembre.